



DEPARTEMENT DE
MEURTHE-ET-MOSELLE
ASSOCIATION FONCIERE
D'AMENAGEMENT FONCIER
DE BATTIGNY

DELIBERATION DU BUREAU
DE L'ASSOCIATION FONCIERE

PREF. 54
300625
N° : 02/2025

Séance du : 20/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin, à neuf heures trente, les membres du Bureau de l'Association Foncière, régulièrement convoqués en date du six juin deux mille vingt-cinq se sont réunis à la Mairie de BATTIGNY, sous la présidence de Monsieur Denis THOMASSIN.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Constatant aucun reste à réaliser en 2024, ni aucun report pour 2025, le Président propose aux membres du Bureau d'adopter une affectation des résultats égale à zéro (0) pour le nouvel exercice 2025.

Le Bureau :

- Prend acte de l'absence de mouvements budgétaires en dépenses et recettes en 2024 ;
- Adopte l'absence d'affectation des résultats sur le budget 2025.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 7

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 20/06/2025

Au registre sont portées les signatures
Pour copie conforme

Le Président de l'Association Foncière de BATTIGNY,


Association
Foncière de
Battigny
Le Président

Monsieur Denis THOMASSIN

Caractère exécutoire du présent acte :

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

Transmission au Représentant de l'Etat le 25/06/2025.

Signature du Président


Association
Foncière de
Battigny
Le Président

Délibéré par le Bureau,

Nombre de membres en exercice	10
Présents	4
Procurations	3
Nombre de votants	7
Suffrages exprimés	7